



Canadian Poultry and Egg Processors Council **Conseil canadien des transformateurs d'œufs et de volailles**

À :	Membres du CCTOV
De :	Personnel du CCTOV
Date :	Le 4 avril 2022
Object :	Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) – autorisations de contrôle des mouvements

Zones de contrôle primaire (ZCP) pour l'influenza aviaire en Ontario

La présence d'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) est maintenant confirmée dans plusieurs élevages de volailles en Ontario, troupeaux de basse-cour et commerciaux.

Le 31 mars 2022, à la suite de ces confirmations, l'ACIA a établi des zones de contrôle primaire (ZCP) dans les régions où IAHP a été identifiée. Les ZCP ont été établies afin d'empêcher la propagation de l'IAHP et elles resteront en place pour une période indéfinie. Un élément clé des ZCP est que le transport d'oiseaux d'élevage et de produits de volaille et d'œufs à l'intérieur, l'extérieur, ou à travers d'une ZCP est strictement contrôlé. L'obtention d'un permis de l'ACIA est maintenant nécessaire. L'industrie doit se référer [aux cartes des ZCP sur le site web de l'ACIA](#), car il est possible que des ZCP additionnelles soient établies lorsque de nouveaux cas seront confirmés. Veuillez noter que la 401, entre Woodstock et Ingersoll, est inclus dans un des ZCP.

Autorisations de contrôle des mouvements

Il y a deux types d'autorisations de l'ACIA pour le contrôle des mouvements:

- Un permis spécifique, pour les activités à risque élevé, tel que le déplacement d'oiseaux vivants et les œufs non classés des fermes; et
- Un permis général, pour les activités à risque plus bas, tel que le déplacement de tous produits de volailles (frais, congelés, transforme et sur-transformés), œufs de table et produits d'œufs. Ceci comprend les produits destinés aux détaillants, restaurants, et clients industriels.

Veuillez faire référence [à ce tableau](#) afin de déterminer quel type de permis est demandé.

Pour vos questions au sujet des permis spécifiques, l'ACIA doit être contactée au cfia.ontmovementlicandpermits-deplacementlicenceetpermis.acia@inspection.gc.ca ou 519-953-6658.

Un permis général est exigé pour ceux qui déplacent les produits de volaille et d'œufs vers l'intérieur, l'extérieur, ou à travers une ZCP, y compris la section de la ZCP avec la 401. Toute personne qui transporte des oiseaux ou des produits connexes doit posséder une copie imprimée ou électronique

du permis général, y compris pour les produits destinés aux détaillants, restaurants, et clients industriels. Un permis général n'est pas demandé pour les consommateurs.

Un permis général est disponible en libre-service en téléchargeant et en remplissant [le formulaire disponible sur le site web de l'ACIA](#). Un permis général peut être utilisé immédiatement après avoir rempli le formulaire. Il peut être utilisé pour plusieurs adresses et sera valide tant que des ZCP seront en place. Le personnel du CCTOV a demandé de plus amples informations sur les permis généraux et circulera une version mise à jour de cette note dès que possible.

Veuillez partager cette information à l'interne et avec vos clients selon vos besoins.

Les membres du CCTOV sont invités à contacter [le personnel du CCTOV](#) avec leurs questions. Les fournisseurs de services de transport et les clients (détaillants, restaurants, industriels) sont invités à contacter leurs fournisseurs de volaille et d'œufs pour plus d'information.

Liens

- **ACIA – Détection de l'influenza aviaire hautement pathogène (H5N1) au Canada 2021-2022 :**
<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/influenza-aviaire/detection-d-influenza-aviaire-hautement-pathogene-/fra/1640207916497/1640207916934>
- **ACIA – Carte : zones de contrôle primaire pour l'influenza aviaire :**
<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/influenza-aviaire/detection-d-influenza-aviaire-hautement-pathogene-/zone-de-contrôle-de-l-influenza-aviaire/fra/1648851134912/1648851359195>
- **ACIA – Autorisations de contrôle des mouvements liés à l'influenza aviaire :**
<https://inspection.canada.ca/sante-des-animaux/animaux-terrestres/maladies/declaration-obligatoire/influenza-aviaire/detection-d-influenza-aviaire-hautement-pathogene-/mouvements-lies-a-l-influenza-aviaire/fra/1648871137667/1648871138011>
- **ACIA – Permis général (document PDF pour télécharger) :**
https://inspection.canada.ca/DAM/DAM-animals-animaux/STAGING/text-texte/ai_permit_general_1648925403996_fra.pdf
- **Personnel du CCTOV :**
<https://www.cpepc.ca/contact.html>